

<p style="text-align: center;">DÉPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois</p>	<p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES USSES ET RHÔNE</p> <p style="text-align: center;">Séance du 13 Avril 2021</p>
<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p>En exercice : 39 Présents : 32 Suppléant : 1 Absents : 3 Pouvoirs : 3 Votants : 36 Pour : 36 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0</p> <p>N° CC 61/2021</p>	<p>L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à vingt heures, le Conseil Communautaire Usses et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la CC Usses et Rhône, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD.</p> <p>Date de convocation : 07 Avril 2021</p> <p>Présents : Mesdames Frédérique AURELLE, Sophie COLAS, Laetitia COCATRIX, Sylvie TARAGON, Sandrine TASSET, Ségolène BERTHOD-ROUPIOZ, Marie-Christine GLANDUT, Florence POZZO, Carole ETTORI, Corinne GUISEPPIN, Carine DUVERNOIS. Messieurs Rémi PONCET, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Philippe JACQUESON, Emmanuel GEORGES, Hervé BOUËDEC, Christian VERMELLE, Georges CANICATTI, Patrick CHAPEL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Didier CLERC, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, David BANANT, Vincent DUTOIT, Jérémie COURLET, Gérard LAMBERT, François SEVE, Jean-Yves MÂCHARD.</p> <p>Suppléant : Alain LAMBERT représenté par Dominique REY</p> <p>Pouvoirs : Bernard THIBOUD à Paul RANNARD, Carole BRETON à David BANANT, Michel BOTTERI à Corinne GUISEPPIN</p> <p>Absents : Pascal COULLOUX, Gilles CALLET ; Gilles PILLOUX</p> <p>Madame Carole ETTORI est désignée secrétaire de séance</p>

Envoyé en préfecture le 20/04/2021
Reçu en préfecture le 20/04/2021
Affiché le 
ID : 074-200070852-20210413-CC_61_2021-DE

OBJET : RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des emplois permanents de la collectivité

Monsieur le Vice-Président expose aux membres du Conseil Communautaire que suite au départ du chargé de projets UAT – développement économique, il convient de modifier le tableau des emplois de la CC Usses et Rhône. En effet, ce poste relève plus de missions de gestion administrative que de missions d'élaboration et de suivi de projets. Il s'ensuit également une réorganisation des services.

En conséquence, il s'avère nécessaire de créer un emploi d'assistant(e) administratif(tive) développement économique – administration générale à temps complet dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs.

VU l'avis favorable du Comité Technique en date du 16 mars 2021, pour la suppression du poste d'agent de multi-accueil petite enfance à temps non complet 17h30 hebdomadaires (cadre d'emplois des agents sociaux),

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

ACCEPTÉ les propositions du Vice-Président.

FIXE le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité tel qu'indiqué en annexe, à compter du 1^{er} mai 2021.

AUTORISE le Président ou le Vice-Président délégué à prendre toutes les dispositions relatives aux recrutements nécessaires au bon fonctionnement des services.

DIT que les crédits correspondants seront inscrits au chapitre 012 des budgets principal et maison de vie primitifs 2021.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.*

**Pour extrait conforme,
Le Président,
Paul RANNARD**



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.